

## **Appel des artistes - la Colline - 10 décembre 2014**

Discours d'Emmanuel Latreille - *Seul le prononcé fait foi*

Intervention du secteur de l'art contemporain

Le Cipac/ Fédération des professionnels de l'art contemporain que je représente aujourd'hui en lieu et place de Catherine Texier, Présidente, souhaite rappeler en premier lieu que le secteur des arts plastiques et des arts visuels est un secteur de la création très important sur le plan du nombre (d'artistes qui y exercent, à titre professionnel ou amateur et ) sur le plan la diversité des diffuseurs publics et privés qu'il représente, mais également de la vitalité des recherches qui s'y développent.

Si on peut se faire une idée trompeuse de ce secteur en ne voyant que le côté du marché de l'art et des galeries, des fondations privées et des fondations, nous devons redire que les institutions publiques de l'art contemporain sont parmi les plus fragiles du champ culturel, et qu'elles sont touchées de plein fouet par la crise que nous vivons. Le secteur de l'art contemporain était déjà fragile avant cette crise, puisqu'il représente à peine 10% des crédits de la Création, mais il est frappé de plein fouet par les coupes drastiques qui sont déjà mises en œuvre ou qui sont annoncées par le Ministère de la Culture et surtout, sous prétexte d'affaiblissement des dotations de l'Etat, par les collectivités territoriales. Cela fait déjà 15 ans que les structures que fédère le Cipac alertent les pouvoirs publics sur l'extrême insuffisance des moyens dont elles disposent pour accomplir, au (moins mal) mieux, leurs missions. Aujourd'hui, une dizaine de centres d'art contemporain sont menacés directement de fermeture en cas de réduction de leurs subventions qui, je le redis, leur permettent souvent de juste tenir la tête hors de l'eau ! Vous avez entendu parler de la fermeture du centre d'art, le Warf à Hérouville, des menaces qui pèsent sur les centres d'art à Quimper, à Brétigny ou sur l'artothèque de Pessac, parmi tant d'autres qui se demandent désormais si elles pourront tenir une programmation en 2015...

Cette fragilité des structures de diffusion de l'art contemporain va évidemment de pair avec la précarisation toujours plus grande des artistes plasticiens.

Quels moyens ont les structures de l'art contemporain pour « résister » ? Nous avons inventé, dès 1996, le Cipac, comme fédération de nos réseaux et comme organisme de formation, pour faire face à ce que nous présentions de menaces lourdes de conséquences pour la majorité d'entre nous. Nous savions, déjà, que secteur des arts plastiques est caractérisé par l'absence de branche professionnelle, de convention collective, de cadres réglementaires propres aux métiers qui sont les nôtres. C'est en partie pour cette raison que nous travaillons avec le SYNDEAC pour tenter d'élaborer une Convention collective permettant de professionnaliser nos institutions. Mais nous n'y sommes pas encore. De ce fait, nous risquons fort de ne pas pouvoir être partie prenante de toutes les commissions paritaires qui, à Paris ou dans les régions, vont se mettre en place, sur la formation, sur l'emploi, sur la nouvelle organisation territoriale, et qui vont définir la place des acteurs culturels dans la société de demain... Qui représentera les acteurs de l'art contemporain, si le Cipac n'est pas en mesure d'y être ?

Or nous savons bien qu'il est urgent de mettre en œuvre un travail de construction nouveau avec les élus afin d'être, avec eux, au cœur des réformes et des changements en cours. Ils ont besoin de notre histoire, de notre expertise, de notre connaissance des publics et des

territoires que nous animons depuis plus de 30 ans. Beaucoup de ces élus, d'une nouvelle génération, ne savent pas quelle a été l'aventure de la décentralisation culturelle, et nous devons la leur rappeler s'il veulent pouvoir avancer, avec les professionnels et les artistes, dans la redéfinition d'une politique culturelle ambitieuse pour nos territoires. Et si certains de ces élus sont plus volontaires et conscients de la potentialité des structures qui sont les nôtres, ils ont besoin de nos arguments pour convaincre leurs collègues que l'art n'est pas un simple supplément d'âme pour une société sans vision, mais au contraire, l'essence même dans le moteur d'un pays qui se transforme, qui va de l'avant, dans la création dynamique de ses territoires et de ses citoyens.

Le CIPAC souhaite résolument s'engager dans une démarche de construction et de collaboration avec les élus et les collectivités territoriales. Ainsi, nous souhaitons encourager les conditions d'un dialogue constructif, ce qui passe bien entendu, pas la réaffirmation de la préservation des moyens des institutions, des projets artistiques, des projets de médiation et de construction avec les publics dans toute leur diversité.

Je vous remercie.